



**GARANTIE**  
CONSTRUCTION RÉSIDENNELLE

# DEMANDE DE SOUMISSIONS N° 3122



**RÉFÉRENCE N° 11169-3122**



4101, rue Molson, bureau 300  
Montréal (Québec) H1Y 3L1

Courriel : [Info@GarantieGCR.com](mailto:Info@GarantieGCR.com)  
Téléphone : 514 657-2333  
Sans frais : 1 855 657-2333  
Télécopieur : 514 657-2335

[GarantieGCR.com](http://GarantieGCR.com)

## IDENTIFICATION DU DOSSIER

---

Adresse du bâtiment	████████████████████████████████████████
Numéro de la demande de soumission	3122
Numéro du dossier de prise en charge	2542
Numéro de la réclamation	11169
Chargé de projet	François Dussault
Coordonnées	fdussault@garantiegr.com 514 657-2333 , 208

## TABLE DES MATIÈRES

---

Identification du dossier .....	2
Table des matières .....	2
Contexte .....	2
Exigences générales .....	3
Instructions .....	4
Devis technique .....	6
1. Fissures dans la fondation .....	6

## CONTEXTE

---

**Garantie Construction Résidentielle** (ci-après « **GCR** ») est l'organisme à but non lucratif (OBNL) autorisé par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) pour administrer le plan de garantie de bâtiments résidentiels neufs pour l'ensemble du territoire québécois. Le plan de garantie permet à tout acquéreur d'un bâtiment résidentiel neuf couvert d'en bénéficier automatiquement selon les modalités sont établies dans le Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs (le « Règlement »).

Afin d'assurer la protection des acheteurs de manière pérenne, GCR favorise la qualité de la construction. L'organisme s'est doté d'un système de management de la qualité, accrédité ISO 9001 depuis 2018, et appuyé sur ses cinq valeurs : l'excellence, l'équité, la transparence, le respect et la responsabilité.

Le présent devis est établi à la suite d'une réclamation des bénéficiaires de l'immeuble ci-avant identifié, que l'administrateur a reconnu comme étant garanti. L'entrepreneur d'origine n'étant pas intervenu dans les délais requis, GCR doit prendre en charge les travaux correctifs. Le chargé de projet de GCR coordonne les travaux avec le ou les fournisseurs qui seront sélectionnés à l'issue de l'appel d'offres, et les bénéficiaires de la garantie.

# EXIGENCES GÉNÉRALES

---

Toute soumission sera basée sur un mode forfaitaire ; elle devra énumérer de manière distincte le coût avant taxes, le montant de la TPS et de la TVQ ainsi que le montant total pour la réalisation des travaux

La soumission sera ventilée pour chaque point du présent devis. L'entrepreneur devra notamment y indiquer le coût associé à chacun des points ainsi que la nature des travaux qui seront effectués.

Sauf indications contraires, l'entrepreneur doit fournir tous les matériaux, l'entreposage, la main-d'œuvre, l'outillage, l'équipement, le transport et les installations temporaires qui sont nécessaires à l'exécution complète des travaux.

L'entrepreneur est tenu de respecter les normes, lois et règlements fédérales, provinciales et municipales en vigueur.

Les produits, les matériaux, les appareils, les équipements et les pièces utilisés pour l'exécution des travaux doivent être neufs, en parfait état et de la meilleure qualité pour les fins auxquelles ils sont destinés.

La mise en œuvre doit être de la meilleure qualité possible, et les travaux doivent être exécutés par des ouvriers de métier, qualifiés dans leurs disciplines respectives, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Tous les points doivent être coordonnés entre eux. Le montant alloué pour des travaux communs à plusieurs points doit être partagé au prorata, le cas échéant.

L'Entrepreneur sera responsable et assumera les frais de toute démarche administrative nécessaire à l'ouverture du chantier incluant tout permis, déclarations et autres formalités nécessaires selon l'envergure des travaux.

L'Entrepreneur devra se comporter de manière à minimiser les dérangements pour les occupants de l'immeuble au cours de l'exécution des travaux et s'engage à la remise en état des lieux, à ses frais, à la fin des travaux.

Le sommaire des travaux énuméré au présent document n'est pas limitatif, ni à l'étape de la demande de soumission ni au moment de l'exécution des travaux. D'autres solutions acceptables pourraient être exécutées pour atteindre la performance ou les résultats souhaités, lesquelles devront être discutées préalablement avec le chargé de projet aux travaux de la GCR.

# INSTRUCTIONS

---

## 1 EXIGENCES GÉNÉRALES

---

### 1.1 SOMMAIRE DES TRAVAUX

Effectuer les travaux nécessaires pour corriger les désordres de chacun des points décrits au présent document.

Point 1 de la décision de l'administrateur du 07/02/2024

Suivre les indications du présent document pour l'application de la solution de correction permettant tous les travaux de remise en état des lieux.

Aménager conformément aux indications des documents contractuels.

Les travaux incluent tout ce qui est indiqué aux documents contractuels.

### 1.2 CALENDRIER DES TRAVAUX

Soumettre un calendrier des travaux au plus tard deux semaines avant le début des travaux et qui sera maintenu à jour.

Le calendrier doit préciser les dates de début et de fin prévues des activités suivantes :

- Mobilisation (début des travaux)
- Prise de photos des réparations de toutes les fissures qui devront être envoyées au représentant de GCR qui a la charge des travaux et ce, avant le remblayage du terrain et ce, dans le but que ce dernier approuve les travaux.
- Démobilisation (fin des travaux)
- Inspection de fin de travaux par GCR (vérification des déficiences/acceptation de travaux)

### 1.3 AMÉNAGEMENT DU CHANTIER

Ne pas charger ou permettre de charger une partie de l'ouvrage (terrain gazonné) avec un poids ou une force qui pourrait en menacer l'intégrité.

Tous éléments altérés ou endommagés sur la propriété devront être remis en état aux frais de l'entrepreneur (aménagement paysagers, entrée d'auto, gazon, arbres, etc.).

### 1.4 MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENT

Installer ou mettre en place les matériaux et les produits en suivant les instructions du fabricant.

## **1.5 NETTOYAGE**

Maintenir le chantier propre et exempt de débris.

Nettoyer le chantier avant la livraison au maître de l'ouvrage.

## **1.6 RÉUNIONS DE CHANTIER**

N/A

## **1.7 CODES ET RÈGLEMENTS**

Exécuter les travaux conformément au Code de construction du Québec 2010, aux normes qui y sont référées ainsi qu'aux règlements municipaux applicables dans la Ville de Bécancour, soit le zonage, la construction, le lotissement, la plomberie et la ventilation.

Tout l'ouvrage doit être conforme aux exigences des normes et codes fédéraux, provinciaux et municipaux.

Chaque sous-traitant doit faire toutes les demandes pour obtenir les permis et payer les droits nécessaires à l'exécution de son ouvrage.

## **1.8 PROTECTION TEMPORAIRE**

N/A

## **1.9 INSTALLATIONS SANITAIRES**

N/A

# DEVIS TECHNIQUE

---

## 1. FISSURES DANS LA FONDATION

Point de réclamation n° 1

### 1 FISSURE DANS LA FONDATION

---

#### 1.1 PORTÉE DES TRAVAUX

Réparation avec membrane autocollante de 4 (quatre) fissures dans la fondation sous le niveau du sol pour moins de 2 (deux) pieds de profondeur pour chacune, visibles sous 3 (trois) fenêtres du sous-sol, sur la façade droite et gauche.

#### 1.2 CONDITIONS EXISTANTES

- Déplacer, retirer la tourbe et la terre végétale pour effectuer les travaux de réparation à la fondation et remettre la terre et le gazon ou du nouveau gazon, selon le cas, avec pente égale au reste du terrain gazonné autour des travaux.
- Toutes les autres interventions nécessaires pour permettre les travaux correctifs.

Démolir, retirer ou enlever, démonter, excaver, déplacer tout ce qui est nécessaire pour permettre les travaux correctifs.

#### 1.3 CORRECTIFS (SOMMAIRE NON EXHAUSTIF MAIS SANS SE LIMITER À CETTE LISTE CI-DESSOUS)

1.3.1 Creuser à la pelle le terrain devant les 4 (quatre) fissures dans la fondation sous le niveau du sol pour 2 (deux) pieds de profondeur par un peu plus de 2 (deux) pieds de largeur pour chaque fissure;

1.3.2 Enlever tout le crépi Sikaflex 1A qui a été appliqué sur les fissures car il fissure et que ce n'est pas le bon produit utilisé;

1.3.3 Nettoyer la fondation pour y appliquer une membrane autocollante devant chaque fissure pour 16" de profondeur par deux 2 (deux) pieds de largeur pour chaque fissure visible dans la fondation;

1.3.4 Réparer en partie hors sol chaque fissure avec l'application d'un produit SIKA Sikadur Crack Fix, dont la fiche technique est insérée à la fin de ce document, aux pages 14 et 15.

## 1.4 FINITION

Après tous les travaux effectués à la fondation, remettre la terre et le gazon ou du nouveau gazon, selon le cas, avec pente égale au reste du terrain gazonné autour des travaux.

Remise en état des lieux, finition à la suite des travaux correctifs.

## 1.5 SERVICES

N/A



Photo témoin point # 1.3.1



Photo témoin point # 1.3.1



Photo témoin point # 1.3.2



Photo témoin point # 1.3.2





Photo témoin point # 1.3.2



Photo témoin point # 1.3.2



Photo témoin point # 1.3.3



Photo témoin point # 1.3.3



Photo témoin point # 1.3.3



Photo témoin point # 1.3.3



Photo témoin point # 1.3.4



Crépi à refaire

Photo témoin point # 1.3.4



Photo modèle - section 1.4 FINITION



Photo modèle - section 1.4 FINITION

FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT  
Édition 12.2018/v1

## Sikadur® Crack Fix

RÉSINE D'INJECTION ÉPOXY À BASSE VISCOSITÉ ET HAUTE RÉSISTANCE, SCELLANT ET ADHÉSIF

<b>Description</b>	Sikadur® Crack Fix est une résine époxy à deux composants, à 100 % de matières solides et sans solvant, multi-usage, à basse viscosité, tolérant l'humidité et à haute résistance
<b>Domaines d'application</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Injection sous pression de fissures dans le béton structural, la maçonnerie, le bois, etc.</li> <li>• Scellement autour des boulons, goujons, tiges et autres ancrages afin d'empêcher la pénétration de l'humidité et la corrosion du métal.</li> <li>• Adhésif en couche mince, haute résistance pour le liaisonnement de béton durci.</li> <li>• Colmatage par gravité de fissures horizontales dans le béton, la maçonnerie, le bois, etc.</li> <li>• Imperméabilisation des dalles intérieures et extérieures au-dessus du sol, protection contre les chlorures et les attaques chimiques légères, et pour en améliorer la résistance à l'usure.</li> </ul>
<b>Avantages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartouche unique, pratique et qui s'utilise avec un pistolet à caifeuter standard.</li> <li>• Embout mélangeur permettant au produit de s'automélanger et de travailler proprement.</li> <li>• Viscosité très basse permettant au produit de pénétrer et de sceller les fissures fines.</li> <li>• Pénètre profondément dans les fissures du béton des ouvrages d'art et offre un liaisonnement tenace.</li> <li>• Tolérance à l'humidité : pour les fissures et les surfaces difficiles à assécher.</li> <li>• Adhésif à haute résistance initiale ; 5 fois plus résistant que le béton.</li> <li>• Conforme aux normes ASTM C881 et AASHTO M-235.</li> </ul>

### Données techniques

Conditionnement	Cartouche de 180 mL (6 oz liq. US) Pre-Pack, 12/boute
Couleur	Clair, ambre
Consommation	Une cartouche produit environ 175 - 180 ml (10,7 - 11 po <sup>3</sup> ) de résine utilisable.
Conservation	2 ans dans son conditionnement d'origine, non-ouvert, entreposés au sec entre 4 et 35 °C (39 et 95 °F). Conditionner le produit entre 15 et 24 °C (59 et 75 °F) avant de l'appliquer.

### Propriétés à 23 °C (73 °F) et 50 % H.R.

Viscosité (mélangé)	Environ 375 cps		
Vie en pot (90 g)	Environ 25 minutes		
Sec au toucher	0 °C (32 °F) à 23 °C (73 °F)*	32 °C (89 °F)*	
3-5 mils	1 h - 16 h	3 - 3 h 30 min	1 h 30 min - 2 h
Résistance en compression ASTM D 695, MPa (lb/po <sup>2</sup> )	Pur		
	0 °C (32 °F)*	23 °C (73 °F)*	32 °C (89 °F)*
4 heures			
8 heures		1,2 (180)	2,7 (3200)
16 heures		31,1 (4500)	43,5 (6200)
1 jour		41,4 (6000)	62,8 (9000)
3 jours	27,6 (4000)	62,1 (9000)	72,5 (10 500)
7 jours	46,9 (6800)	73,9 (10 600)	72,5 (10 500)
14 jours	71,1 (10 300)	82,8 (11 900)	72,5 (10 500)
28 jours	85,6 (12 400)	88,7 (12 600)	72,5 (10 500)

\*Produit mélangé et testé aux températures indiquées.

### Module d'élasticité en compression

7 jours	2000 MPa (2,9 x 10 <sup>5</sup> lb/po <sup>2</sup> )
---------	------------------------------------------------------

### Propriétés à la traction ASTM D688

7 jours	Résistance à la traction	48,3 MPa (7000 lb/po <sup>2</sup> )
	Allongement au point de rupture	8,9 %

### Propriétés à la flexion ASTM D790

14 jours	Résistance à la flexion (module de rupture)	15,9 MPa (22 800 lb/po <sup>2</sup> )
	Module d'élasticité tangent en flexion	21,80 MPa (3,6 x 10 <sup>6</sup> lb/po <sup>2</sup> )

### Résistance au cisaillement ASTM D732

14 jours	33,1 MPa (4800 lb/po <sup>2</sup> )
----------	-------------------------------------

### Température de déflexion ASTM D648

14 jours, effet fibre extrême = 1,8 MPa (264 lb/po <sup>2</sup> )	49 °C (120 °F)
-------------------------------------------------------------------	----------------

### Résistance de liaisonnement ASTM C882

(Béton durci au séchage normal)

2 jours	Mûrissement humide	9 MPa (1300 lb/po <sup>2</sup> )
14 jours	Mûrissement humide	9,3 MPa (1350 lb/po <sup>2</sup> )

### Absorption d'eau ASTM D570

7 jours	Immersion 24 h	0,27 %
---------	----------------	--------

Les propriétés des produits dépendent fondamentalement des conditions d'essai. Certaines valeurs peuvent se produire dans certaines circonstances, mais ne sont pas garanties. Les propriétés de ces produits peuvent varier en fonction de la température, de l'humidité et de la méthode de test appliquées.

## MODE D'EMPLOI

### Préparation de la surface

Les surfaces doivent être propres, saines et préférentiellement sèches. Les fissures et les vides devant être jointoyés ou le substrat devant être scellé peuvent être secs ou humides mais exempts d'eau stagnante. Pour une performance optimale en termes de pénétration et d'adhérence, les surfaces sèches sont préférables.

Enlever la poussière, la laitance, la graisse, les agents de mûrissement, les cires d'imprégnation ainsi que tout corps étranger et matériaux friables à l'aide de moyens techniques appropriés tels que le sablage au jet ou la brosse mécanique.

Les surfaces, fissures et vides doivent être ensuite nettoyés en utilisant des moyens appropriés comme un compresseur d'air (air comprimé sec, sans huile) ou un aspirateur afin de retirer toute substance pouvant nuire à l'adhérence du matériau.

### Préparation de la cartouche

Dévisser la capsule et retirer le bouchon de la partie supérieure de la cartouche. Enfoncer un des réducteurs de débit dans l'ouverture de la cartouche. Installer le mélangeur statique fourni en l'insérant à travers la capsule à vis et revisser l'ensemble. Insérer la cartouche de Sikadur® Crack Fix dans un pistolet à calfeutrer de bonne qualité. Dans un premier temps, purger l'air du système en pointant le pistolet vers le haut et en appuyant sur la détente. Procéder ensuite à une purge initiale du matériau afin d'optimiser le mélange des composants en appuyant une seconde fois sur la détente. Le matériau purgé ne sera pas utilisé.

**Remarque :** Ne pas utiliser le matériau purgé dans la mesure où il ne sera pas mélangé adéquatement et, par conséquent, ne pourra produire le résultat escompté.

### Application

**Injecter les fissures sous pression** – Mettre en place les points d'injection adéquates pour ce type de travaux. Sceller les points et la surface de la fissure avec Sikadur® AnchorFix®-1 ou Sikaset® Plug. Lorsque l'adhésif époxy et le scellement de la fissure ont mûri, injecter Sikadur® Crack Fix lentement mais sous pression constante. Une fois l'injection terminée, les points d'injection peuvent être démontés et l'adhésif et la réparation peuvent être meulés pour masquer le travail. Consulter Sika Canada pour plus de renseignements.

**Ancrer de boulons, goujons et tiges** - L'espace annulaire autour du boulon ne devrait pas excéder 3 mm (1/8 po) ; la profondeur typique est de 10-15 fois le diamètre du boulon. Injecter le Sikadur® Crack Fix pur en commençant par le fond du trou et en revenant vers l'ouverture de ce dernier puis mettre en place l'ancrage dans le trou rempli en effectuant un mouvement de rotation afin d'empêcher la formation de poches d'air.

**Sceller les dalles** - Étendre Sikadur® Crack Fix pur sur la dalle en utilisant une raclette ou un rouleau et laisser le produit pénétrer. Enlever le surplus pour empêcher la formation d'une pellicule en surface. Ne sceller que les dalles inférieures et extérieures au-dessus du sol seulement.

**Remplir les fissures par gravité** - Sceller le dessous de la dalle avant le remplissage si les fissures sont de part en part. Verser Sikadur® Crack Fix pur dans la fissure en forme de "V". Continuer jusqu'au remplissage complet.

### Nettoyage

Le produit non-durci peut être enlevé avec Sikadur® Equipment Cleaner. Le produit durci ne peut être qu'enlevé mécaniquement. Se laver soigneusement les mains et la peau à l'eau chaude savonneuse ou utiliser les serviettes Sikadur® Hand Cleaner.

### Restrictions

- N'est pas conçu pour être appliqué sur des dalles extérieures au niveau du sol.
- Ne pas utiliser pour injecter des fissures sous pression hydrostatique.
- Le béton doit être âgé d'au moins 21 à 28 jours selon les conditions de séchage et de mûrissement.
- Une surface mouillée, luisante et présentant de l'eau stagnante n'est pas prête à recevoir le matériau.
- Température minimale de la surface et ambiante pendant l'application : 4 °C (39 °F).
- Température maximale du substrat pendant l'application : 35 °C (95 °F).
- Le produit n'est pas esthétique, la couleur peut changer en fonction de l'exposition aux rayons ultraviolets et à l'éclairage.
- Ne pas diluer le matériau avec des solvants ou tenter de le modifier car les résultats seront imprédictibles et le fabricant ne pourra en être tenu responsable.
- Ne pas injecter dans des fissures plus larges que 6 mm (1/4 po). Consulter Sika Canada pour plus de renseignements.

### Santé et sécurité

Pour plus de renseignements et conseils relatifs à la manipulation, l'entreposage et l'élimination des produits chimiques, les utilisateurs doivent consulter la FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ la plus récente du produit contenant les données physiques, écologiques, toxicologiques et autres données portant sur la sécurité.

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Les renseignements et, y compris, les recommandations fournies par l'édition et l'utilisation appropriés des produits Sika, sont destinés à être utilisés sur la base des conditions et de l'usage recommandés de Sika, et uniquement les produits appropriés, mais ils ne s'appliquent pas dans des conditions inhabituelles, dans le cadre d'une distribution présente. Dans le cadre de l'utilisation, les utilisateurs et les professionnels du bâtiment doivent être conscients de la responsabilité. Par conséquent, Sika n'assume aucune responsabilité quant à l'usage ou à l'application de ces produits. Sika accepte toutes les demandes de renseignements aux renseignements fournis. Les droits réservés de Sika demeurent réservés. Sika accepte toutes les demandes de renseignements de ses fournisseurs de matériel et de produits de construction. Les utilisateurs doivent consulter les fournisseurs de matériel et de produits de construction pour plus de renseignements sur les produits de construction. Sika Canada Inc. est une entreprise canadienne.

**SIKA CANADA INC.**  
Siège social  
603, avenue Delmar  
Pointe Claire, Québec  
H9R 5A9

Autres sites  
Toronto  
Edmonton  
Vancouver

1-800-933-SIKA  
www.sika.ca

OSHA 150 1001 (2011-01-01)  
GHS 150 1401 (2011-01-01)

Sikadur® Crack Fix

2/2

**BUILDING TRUST**  
**CONSTRUIRE LA CONFIANCE**



